**Réunion Bureau du Jeudi 01 Juin 2023**

**Absents :** Marielle PLAIDEAU (sans justification)

 Laurence DESENFANT (malade)

 Alain MONTANT (excusé)

Tous les autres membres du bureau sont présents.

1 ) Suite à la demande du Président André MORINEAU, la présence de Didier POUVREAU est souhaitée et il est convié d’assister à cette réunion afin de proposer à l’ensemble du bureau sa candidature au poste de secrétaire en remplacement de Laurence DESENFANT.

Après l’explication du Président et le tour de table de l’ensemble du bureau, un vote est proposé. A l’issu de ce vote, Didier POUVREAU est nommé secrétaire du club par le bureau à l’unanimité.

Didier POUVREAU précise qu’il accepte ce poste pour le moment, jusqu’à l’assemblée générale de novembre 2023.

Il est proposé à Laurence DESENFANT (par l’intermédiaire de Tony VINGTIER) de devenir secrétaire adjointe. Une réponse de sa part est attendue rapidement.

2 ) Le président précise qu’il sera absent pour trois semaines à partir du 11 juillet pour raison de santé (opération de l’épaule).

3 ) La mise en place du personnel bénévole pour l’organisation du concours du 8 juillet 2023 « CHALLENGE CLAUDE GIRARD »

 \* Tenue de la table de marque :

 - Éric DURET

 - André MORINEAU

 - Robert CORBI

 - Jacques BUTEAU

 - Cédric LEBOURG

 \* Tenue du Bar :

 - Philippe HUET

 - Yan MICHENEAU

 - Franck PELTRE

 - Didier POUVREAU

 \* Tenue du stand grillades :

 - Michel MARILLAU

 - Patricia HUET

 - Yannick LETERTRE

 \* Tenue de la caisse : (si tickets)

 - Mme DURET (épouse de Éric)

Pour la préparation des terrains avec traçage sur le parking du cirque une décision sera prise lors de la prochaine réunion pour 30 à 40 terrains supplémentaires.

La prochaine réunion est fixée au 29 juin 2023 pour finaliser les détails de l’organisation du 8 juillet 2023.

4 ) Le Président demande la disponibilité de minimum une personne pour la présence lors de la réunion de réservation d’équipements sportifs pour l’année 2024 et qui aura lieu à la mairie de Château d’Olonne le 13 juin 2023 à 19 H 00.

Deux personnes se déplaceront afin de participer à celle-ci :

 - Didier POUVREAU

 - Bernard LANTHIER

5 ) Le Président aborde le sujet de la prise en charge par la mairie des papiers toilettes, essuie-mains du fait que toutes les associations utilisent les toilettes.

Réponse : à élucider lors de prochaines réunions.

6 ) Tony VINGTIER évoque la composition de l’équipe de La Pétanque Chaumoise pour la coupe de France et s’étonne de la présence dans l’équipe de joueurs ou joueuses n’ayant pas fait de résultats surtout au sujet des femmes.

Réponse : Le président et Éric DURET précise que ce sera Elodie qui sera retenue pour la première journée car c’est actuellement la meilleure féminine du club et la plus complète en termes de jeu.

7 ) Au sujet des concours d’été de juillet et août, il est décidé à la majorité que :

 - les mardis, les parties seront jouées à la mêlée et réservées aux cartes de membres et licenciés du club pour un essai les deux premiers mardis et seront maintenus suivant le niveau de présence.

**Premier mardi le 4 juillet 2023**.

 - les jeudis, les parties seront jouées en quatre parties et seront ouverts à tous licenciés ou pas.

**Premier jeudi le 6 juillet 2023**.

 - il est décidé par le bureau de la suppression d’organisation de concours les vendredis pendant cette période de juillet et août.

8 ) Le bureau est d’accord pour organiser le méchoui de La Pétanque Chaumoise le 23 septembre 2023 car le traiteur est réservé depuis l’année dernière.

9 ) L’assemblée générale de La Pétanque Chaumoise se tiendra 8 jours avant L’assemblée générale du comité (la date reste à préciser afin de ne pas perdre de temps pour la réservation de la salle.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 29 juin 2023.

Fin de réunion.

La séance est levée à 19 h 45.

 Le secrétaire

 Didier Pouvreau